

# Appel à candidature

## Résidence d'écriture et/ou réalisation cinéma

### du festival Plein la Bobine

### 2021 - 2022

#### **Appel à candidature à rendre au plus tard le 30 mai 2021**

Pour la cinquième année, l'association Plein la Bobine, organisatrice du festival international de cinéma jeunes publics du même nom et initiatrice de dispositifs d'éducation à l'image, propose une résidence de création dans un établissement scolaire de la Communauté de Communes du Massif du Sancy.

La résidence d'écriture et/ou réalisation de l'association Plein la Bobine a deux vocations :

- Permettre à un.e réalisat.eur.ice/aut.eur.ice d'avancer sur son projet d'écriture ou de réalisation,
- Créer un véritable temps de rencontre et d'échange entre les élèves d'un établissement en zone rurale et un acteur culturel.

#### **Durée de la résidence :**

- Huit semaines, réparties de façon régulière entre novembre 2021 et juin 2022. Les deux dernières semaines se dérouleront pendant le festival Plein la Bobine,
- Les dates seront choisies conjointement par l'artiste et la structure accueillante. Il n'est pas possible de réaliser plus de quinze jours à la suite, pour conserver une notion de progression au niveau du public.

#### **Bourse allouée pour la résidence :**

Une somme de 5 000€ est allouée à l'artiste, qui intègre :

- Le temps de travail et/ou charge de l'artiste,
- Les frais de transport pour se rendre sur le lieu de résidence,
- Les frais de bouche.

#### **Lieu de résidence :**

La résidence se déroule dans un établissement scolaire (école, collège ou lycée) de la Communauté de Communes du Massif du Sancy. Le choix de l'établissement étant en cours, le lieu précis sera annoncé au cours du mois d'avril.

#### **Répartition du temps de résidence de l'artiste :**

Le temps de la résidence est constitué de deux parties :

- 50% sur le projet de l'artiste, l'écriture la réalisation, des temps de concertation autour de son projet
- 50% en médiation avec un public. La médiation peut revêtir différentes formes :
  - Des temps de projections des réalisations précédentes de l'artiste,
  - Des temps de créations de projet en concertation avec l'équipe enseignante. Il n'est en aucun cas obligatoire d'obtenir un résultat d'atelier avec les élèves. Les temps de créations peuvent être des temps de découverte de techniques sans aboutir à un projet fini.

#### **Conditions matérielles de la résidence :**

- **Une salle pour travailler :**

Sera mise à disposition de l'artiste une salle de travail dans l'établissement (non équipée de matériel audiovisuel). Celle-ci sera connectée à internet. Il sera possible d'envisager des aménagements en fonction du projet avec la structure accueillante.

- **L'hébergement :**

Un hébergement est prévu proche du lieu de travail, assurant confort, sécurité et connexion. Ce lieu de vie sera accessible à pied du lieu de résidence.

**Valorisation de la résidence :**

Le temps de valorisation de la résidence se déroulera lors du festival Plein la Bobine en mai-juin 2022 (dates à déterminer), sur 10 jours. Cette restitution aura lieu dans deux villes : La Bourboule, sur le territoire du Massif du Sancy, et Issoire.

En concertation avec l'équipe du festival, l'artiste choisira sa forme d'exposition et d'intervention. L'équipe du festival n'intervient pas dans les choix artistiques de l'artiste. Il sera également envisageable de valoriser le travail des élèves si l'artiste le juge pertinent.

**Appel à candidature :**

Envoi d'un dossier de candidature comportant obligatoirement :

- Une lettre de motivation pour la résidence ou une note d'intention,
- Une présentation du projet artistique et des pistes de travail (écriture de scénario, recherches graphiques, animatiques, storyboards, etc.),
- Sources d'inspirations,
- Un portfolio des travaux et films réalisés,
- Un curriculum vitæ actualisé (précisant les études/formations dans le domaine du cinéma (joindre une copie du/des diplômes).

**Éléments complémentaires à joindre au dossier :**

- Le candidat devra également indiquer s'il peut idéalement s'appuyer sur une structure existante (société de production, association....) pour le portage administratif et financier du projet (convention avec la collectivité) et préciser le cas échéant les coordonnées de cette structure et le nom d'un contact,
- Le candidat devra également indiquer le matériel dont il dispose et qu'il peut mettre à disposition de ce projet.

**Les dossiers de candidature sont à envoyer :**

**Par voie postale :**

Association Plein la Bobine  
Hôtel de ville - BP 81  
63150 La Bourboule

**Par voie numérique**

[m.sabatier@pleinlabobine.com](mailto:m.sabatier@pleinlabobine.com)

**Appel à candidature à rendre au plus tard le 31 mai 2021**